

Rôle des délégués des parents d'élèves au conseil de classe

Le rôle des parents au sein du conseil de classe est important. Comme en attestent les attributions du conseil, le parent, membre à part entière du conseil de classe aura à se prononcer sur la suite qu'il conviendra de donner à la scolarité d'un élève. Il s'agit là d'une grande responsabilité qui peut engager l'avenir d'un jeune (notamment en ce qui concerne l'orientation).

- Ils sont un véritable lien entre les professeurs et l'administration du collège d'une part et les familles d'autre part.
- Ils s'informent sur la vie de la classe et cherchent, avec le conseil de classe, des solutions aux éventuelles difficultés.
- Ils représentent les parents et familles . Ils doivent donc savoir ce que ces derniers pensent. Ils sont attentifs aux cas d'élèves ou familles isolés ou en difficulté, sans chercher à se substituer, dans ces cas, aux intervenants professionnels (professeurs, administration, assistance sociale, médecin scolaire)
- Un délégué de parents aux conseils de classe s'intéresse à tous les élèves (et non seulement à son enfant et ses copains!)
- On rappelle qu'un parent volontaire peut être délégué de parents pour une classe dans laquelle il n'a pas son propre enfant. (cela peut permettre d'assurer une représentation dans certaines classes)

Durant le Conseil de Classe

- Demander à l'équipe pédagogique d'évoquer la vie de classe et le fonctionnement du "groupe classe" (bien souvent les notes individuelles en dépendent !), forces, faiblesses, mais aussi nouvelles stratégies et objectifs pédagogiques, projets proposés pour le groupe-classe.
- Suivre attentivement d'un trimestre sur l'autre, ce qui est dit des cas individuels. Attention, on passe toujours plus de temps sur les premiers élèves dans l'ordre alphabétique et beaucoup moins pour les derniers. Demandez donc au professeur principal de commencer par les élèves qui en ont le plus besoin (les plus faibles, ceux qui ont eu des difficultés...)
- Aider les délégués des élèves : veiller à ce qu'une attention et un temps de parole spécifiques leur soient donnés. Demandez au Conseil de classe de faire une petite synthèse des points importants (surtout dans les situations de conflits) pour qu'ils en soient plus facilement porteurs auprès de leurs camarades.
- Lorsque des adultes ont un regard négatif sur un enfant, s'attacher à "interroger", remettre en cause cette négativité qui n'est jamais profitable à l'enfant. Chercher surtout à éviter le cumul de regards négatifs ("l'effet boule de neige!"), chercher ce qu'il a de positif et valoriser les points positifs.
- Faire un bref compte rendu oral du dépouillement des questionnaires recueillis auprès des parents.

CONFIDENTIALITÉ :

Toujours se rappeler que les délégués ont une obligation de réserve et de confidentialité à propos des cas individuels et des informations personnelles données pendant le Conseil de classe.